

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 630

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 19

I. – À l’alinéa 4, après la seconde occurrence du mot :

« à »,

insérer le mot :

« un ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 5, après le mot :

« à »

insérer le mot :

« un ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 6, après les quatrième et dernière occurrences du mot :

« à »,

insérer le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.